

Le Mans, le 7 mai 2014



Objet :

Communication 2014

Madame, Monsieur,

Afin d'acquérir une plus fine connaissance de la réglementation *RT 2012* pour nous permettre d'optimiser au mieux vos projets en fonction de vos exigences (Critères et enjeux écologiques, économiques, ...) nous avons effectué des **formations** sur la réglementation *RT 2012*. (Environnement juridique, technique et sociologique de la *RT 2012*, utilisation des logiciels & méthode de calcul THBCE 2012 à l'ICO) ainsi que sur la Simulation Thermique Dynamique (STD).

Nous avons investi dans un nouveau logiciel de calcul et nous disposons donc des suites logicielles Perrenoud et BBS SLAMA Clima Win.

Nous avons aussi effectué une *formation* sur les conséquences de la réglementation *amiante* et ses interactions avec les travaux relatives à nos lots.



Nous souhaitons améliorer sans cesse notre technicité et la qualité de notre gamme de services.

Nous vous rappelons la mise place d'une *éco-conditionnalité* des aides publiques à compter du 1^{er} juillet 2014, imposant la réalisation des études par un Bureau d'Etudes bénéficiant d'un signe de qualité reconnu « RGE ».

Nous disposons pour ce faire de la qualification « *RGE OPQIBI* »



Enfin, nous vous invitons à consulter notre "nouveau" site internet

www.blin-ingenierie.fr

pour lequel tous vos conseils et remarques seront les bienvenus.

Nous restons ouverts à la discussion et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



PROGRESSONS ET AVANCONS ENSEMBLE VERS DEMAIN